

d'avril, comme Halil-bey, de Kraina, soulevèrent une indignation très vive dans tout le pays et particulièrement à Scutari, citadelle du fanatisme musulman. L'effervescence grandit encore quand, au milieu de juin, Bedri Pacha convoqua les chefs de quartiers et annonça qu'il allait être procédé au recensement. Les catholiques restèrent muets, mais les musulmans déclarèrent que leurs coreligionnaires n'accepteraient jamais une mesure où ils voyaient le prélude du service militaire obligatoire et des impôts nouveaux, c'est-à-dire la fin de leurs privilèges. Le vali les exhorta à obéir d'abord à la loi et ajouta que, s'ils donnaient cet exemple, des tempéraments pourraient être apportés dans l'application. Parmi les musulmans, deux tendances se manifestèrent : les uns, intimidés par les expéditions de Djavid Pacha, inclinaient à la soumission ; mais d'autres, fanatisés par les hodjas, criaient qu'ils recevraient à coups de fusil les agents chargés du recensement ; leurs chefs demandèrent son appui à Prink Pacha qui répondit loyalement que, quant à lui, il soutiendrait le gouverneur. Les canons de la forteresse furent braqués sur les quartiers musulmans ; un hodja et un bey furent arrêtés, et les musulmans, intimidés, se soumirent. En même temps, les tribus catholiques de Sciala, Schochi, etc., adressaient au vali une pétition, que l'on disait rédigée par Mgr Miédia, coadjuteur de l'archevêque de Scutari, alors en tournée dans la montagne ; elle a le mérite de bien poser la question. « Si le nouveau régime n'est pas une fiction, disait-elle, nous sommes prêts à rentrer dans le droit commun ; nous acceptons l'impôt, le service militaire, mais à la condition que les musulmans de Scutari y soient soumis également et que le système du « bulukbachi » et du « serguirdeh » musulman, consécration de l'inégalité des droits entre les deux religions, soit aboli et que chaque tribu choisisse ses magistrats. Si l'ancien régime doit, sous un